FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

Les Jurys de la Communauté Française de l'enseignement secondaire ordinaire

Consignes d'examen

Cycle	2023-2024/1
Titre	CE2D Professionnel
Matière	Mathématiques

Direction des Jurys de l'enseignement secondaire
Rue Adolphe Lavallée, 1
1080 Bruxelles

jurys@cfwb.be
enseignement.be/jurys

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES
ENSEIGNEMENT.BE

I. Informations générales

••• Identification de la matière

Nom de la matière dans le décret : Mathématiques

Volume horaire : 2h

Ces consignes annulent toutes les précédentes.

••• Programme

Le numéro du programme : 480P/2017/240

http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/480P-2017-240%20.pdf

Mathématiques de base (2h/ semaine)		
MB22 UAA1	**Tableaux, graphiques, formules**	**pages 76 à 83**
MB22 UAA2	**Géométrie**	**pages 84 à 92**
MB22 UAA3	**Statistique**	**pages 93 à 98**

L'épreuve couvre la matière de deux années qui ont chacune leur importance ! Mais Il va de soi qu'il est impossible d'évaluer tous les points du programme en profondeur dans une épreuve de maximum 3 h.

II. Organisation de l'examen

••• Modalité d'évaluation d'examen

Un examen écrit

Nombre d'heures : 3 heures maximum

••• Matériel

Matériel autorisé : matériel de base d'écriture, calculatrice non graphique et non programmable, latte, équerre, rapporteur et compas.

Matériel refusé : tout type d'objet connectable (téléphone, montre,…), feuilles de brouillon personnelles et notes, correcteur (tipp-ex,…), correcteur orthographique, calculatrice graphique, calculatrice programmable.

Exemples de calculatrices autorisées : Texas Instruments TI 30XB, Casio FX-92B, Casio Fx-220

III. Évaluation et sanction des études

••• Dispense

Dispense obtenue si la note est supérieure ou égale à 50%.